

## Ambroisie, le combat permanent de la région Rhône-Alpes

Lucie Anzivino

### Dossier : Ville et santé

*En Rhône-Alpes, le risque d'allergie à l'ambroisie ne cesse d'augmenter. La lutte contre l'expansion de cette plante est devenue un enjeu de santé publique majeur qui requiert l'implication de tous les acteurs.*

Originnaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie a été introduite en France à la fin du <sup>xix</sup><sup>e</sup> siècle dans le département de l'Allier. L'expansion de l'espèce s'expliquerait par l'augmentation des surfaces mises en jachère et aurait été favorisée par la culture du tournesol (Déchamp *et al.* 2001). De plus, la mauvaise gestion des intercultures et des jachères, l'augmentation des surfaces cultivées ainsi que l'intensification de l'urbanisation ont largement contribué à sa prolifération.

Actuellement, l'ambroisie progresse fortement dans différentes régions. Si le quart sud-est de la France est le plus touché, avec notamment la vallée du Rhône, d'autres espaces comme le Poitou-Charentes, les Pays de la Loire, le Centre ou encore la Bourgogne commencent à être infestés. Les spécialistes s'accordent à dire que la plante a désormais envahi une zone allant de Bordeaux à Bucarest. Une étude américaine portant sur la modification de la durée d'émission du pollen au cours des quinze dernières années a montré une augmentation de treize à vingt-sept jours de pollinisation par an suivant les sites situés au-dessus du 44<sup>e</sup> parallèle nord (Ziska *et al.* 2011). Cette augmentation semble liée à la disparition des gels précoces au début de l'automne, ce qui, de plus, permet désormais à la plante de s'étendre vers les régions plus au nord.

#### Fleurs mâles d'ambroisie

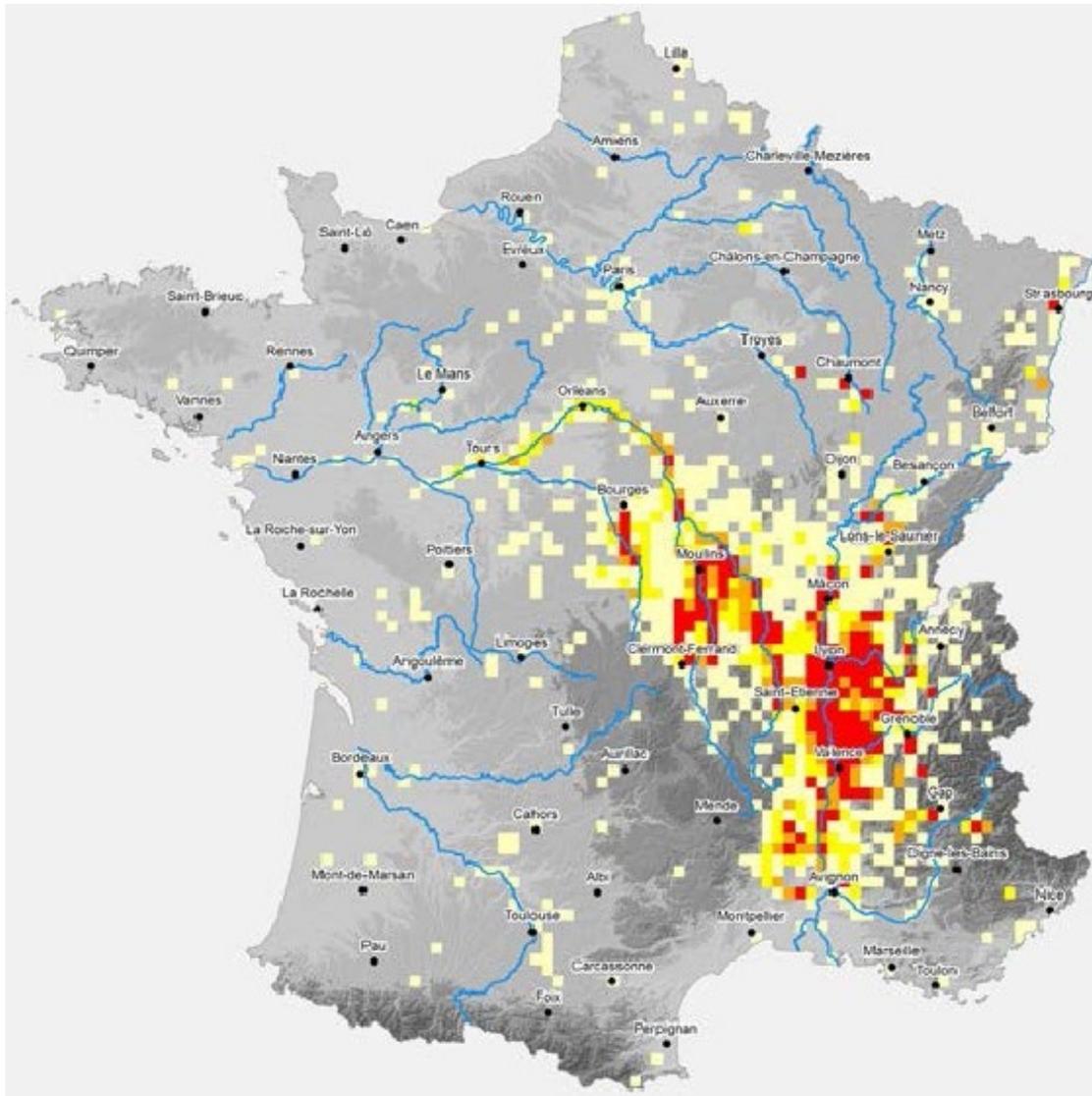


© Lucie Anzivino

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une espèce annuelle à germination printanière, très sensible au gel, dont la floraison est amorcée par le raccourcissement de la durée du jour. Plante invasive d'origine nord-américaine, elle pousse spontanément dans les friches, le long des voies de communications, sur les surfaces agricoles et dans les chantiers. Ce sont les fleurs mâles, jaunâtres, qui produisent le pollen allergisant. Un seul pied d'ambroisie peut émettre jusqu'à 2,5 milliards de grains de pollen transportés sur plus de 100 kilomètres par le vent. Cinq grains de pollen par mètre cube d'air respiré suffisent à déclencher des réactions allergiques. Les manifestations cliniques les plus courantes sont des rhinites avec écoulement nasal, des conjonctivites, des trachéites et des toux. Dans 50 % des cas, l'allergie à l'ambroisie peut déclencher des formes d'asthme assez graves. En fin d'été, l'ambroisie est la principale cause d'allergie.

Le Réseau national de surveillance aérobiologique dispose de 75 capteurs en France, dont 16 en Rhône-Alpes, qui fournissent une bonne représentativité de l'exposition aux pollens dans un rayon de 20 à 30 kilomètres. L'indice pollinique calcule le contenu de l'air en particules biologiques pouvant avoir une incidence sur le risque allergique pour la population. Chaque année, le nombre de jours au cours desquels les personnes sensibles sont soumises au pollen d'ambrosie est en constante augmentation.

**Figure 1. Répartition de l'ambrosie (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en France métropolitaine**



Source : Ministère en charge de la Santé, janvier 2011.

### **Des enjeux sanitaires et économiques importants**

Aujourd'hui, 6 % à 12 % de la population rhônalpine serait allergique aux pollens d'ambrosie, en constante augmentation. En 2011, 194 400 Rhônalpins (soit environ 4,2 % de la population des 6-64 ans) étaient potentiellement allergiques au pollen d'ambrosie. Le taux inégalement réparti au niveau départemental atteint 5,6 % dans la Drôme et 2,8 % en Haute-Savoie. La disparité est encore plus importante au niveau cantonal : le sud du département du Rhône, le nord de l'Isère et de la Drôme concentrent des cantons fortement atteints avec un taux pouvant atteindre un maximum de 7,5 %. L'ensemble des 1 896 communes rurales présente un taux moyen de 3,3 % des habitants

touchés (soit 61 200 personnes), contre 4,1 % dans les 197 centres urbains (49 300 personnes) et 3,9 % dans les 715 communes situées en banlieue (72 700 personnes).

L'analyse des données médico-économiques en Rhône-Alpes sur ces assurés de l'assurance maladie montre que l'impact économique de l'ambrosie sur les coûts de santé est de plus en plus important, variant de 12 à 16,3 millions d'euros par an (Fontaine *et al.* 2011 et 2012). Le nombre total de consommateurs de médicaments antiallergiques traceurs (présentant un pic de consommation pendant la saison pollinique), les actes en relation avec les prescriptions et les indemnités pour arrêt de travail ne cessent d'augmenter depuis 2008. Même si ces indicateurs ont leurs limites, car ils ne reflètent pas toutes les consommations de soins et qu'il n'y a pas de certitude que les consommations de soins soient toutes attribuables à l'ambrosie, ils sont néanmoins concordants avec les données environnementales. En ce qui concerne l'impact sur l'activité agricole, sur l'ensemble des départements de la région, les pertes de production potentielles si le contrôle de l'ambrosie n'est pas assuré ont été évaluées à plus de 10 millions d'euros.

### **Une gestion institutionnelle et territoriale nécessaire**

Il n'existe au niveau national et européen aucun texte législatif ou réglementaire spécifique sur la lutte contre l'ambrosie. Le statut de cette plante relève de textes généraux issus des Codes de la santé publique, des collectivités territoriales et de l'environnement. L'organisation de la lutte contre sa prolifération relève ainsi de procédures réglementaires mises en œuvre à l'initiative des élus locaux. L'efficacité des actions préventives et curatives dépend alors directement de la mobilisation et de la coopération d'une multitude d'acteurs et nécessite la conjugaison des efforts de tous, au quotidien et dans la continuité des saisons.

La progression de l'ambrosie et son aptitude à occuper des milieux très variés compliquent les interventions destinées à la contrôler. Le premier Comité parlementaire de suivi du risque ambrosie a vu le jour en avril 2011. Dans le cadre du Plan national santé environnement 2, l'Observatoire de l'ambrosie a été créé en juillet 2011. Une proposition de loi pour organiser la lutte contre l'ambrosie, déposée à l'Assemblée Nationale en avril 2013 et discutée en décembre 2013, a été renvoyée en commission.

Il ne peut y avoir d'efficacité dans la lutte contre l'ambrosie sans une approche territoriale et systématique à l'échelle des départements. La constante propagation d'ambrosie révèle les failles de nos mesures de lutte actuelles. La priorité aujourd'hui est de coordonner les méthodes de lutte préventives et curatives pour gérer l'ambrosie sur le long terme. Le monde agricole est davantage touché par cette plante, et pour cause : 70 % à 80 % des surfaces infestées proviennent des terres agricoles. En Rhône-Alpes, dans le cadre du deuxième Plan régional santé-environnement, les acteurs mènent des actions nombreuses et diversifiées. Une plate-forme de modélisation, développée par Air Rhône-Alpes, permet de réaliser une prévision à court terme, d'évaluer *a posteriori* l'exposition annuelle des populations ou d'estimer *a priori* les effets escomptés d'actions de lutte (Air Rhône-Alpes 2013). Pour la première fois en France, la communauté d'agglomération de Valence a développé une application smartphone gratuite permettant de localiser les parcelles infestées et de reconnaître la plante. Cette application a été reprise et développée par Air Rhône-Alpes pour devenir opérationnelle sur l'ensemble de la région dès juin 2014. À ce jour, 1 500 référents communaux et intercommunaux œuvrent également pour repérer l'ambrosie et des campagnes de sensibilisation sont menées dans les écoles. Le Service communal d'hygiène et de santé de Lyon mène des actions de régulation de l'ambrosie. Environ 4 000 plants d'ambrosie sont arrachés avant floraison sur le domaine public et par mise en demeure des propriétaires sur les parcelles privées. Dans les autres régions récemment infestées, comme en Poitou-Charentes, des initiatives similaires voient le jour.

En dépit d'actions sur l'ensemble de la région, l'ambrosie continue de gagner du terrain. Au regard du nombre de personnes allergiques et des coûts publics qui ne cessent d'augmenter, la lutte

contre la dissémination du pollen d'ambroisie est un véritable enjeu de santé publique. Toutefois, de nombreuses actions sont menées et la lutte contre la plante rebelle semble enfin s'organiser. La région Rhône-Alpes est au cœur de la problématique de l'ambroisie et doit amener les autres régions à s'emparer du problème pour devenir un enjeu national.

### **Bibliographie**

- Air Rhône-Alpes. 2013. « Lutte contre l'ambroisie en Rhône-Alpes, des outils de modélisation pour accompagner l'action », dossier de presse.
- Déchamp, Chantal, Calleja, Michel, Deviller, Philippe, Harf, Raoul et Méon, Henriette. 2001. « L'ambroisie dans le Rhône et la politique agricole commune : le rôle des jachères européennes et des cultures de tournesol sur la pollution biologique par le pollen d'ambroisie », *Phytoma*, n° 538, p. 13-16.
- Fontaine, Denis, Anzivino, Lucie, Sonko Abdoul et le Groupe de travail régional sur l'ambroisie. 2011. *2<sup>e</sup> rapport sur l'ambroisie en région Rhône-Alpes : analyse des données environnementales et médico-économiques*, Agence régionale de la santé (ARS) Rhône-Alpes, Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA), Assurance maladie.
- Fontaine, Denis, Sonko, Abdoul et le Groupe de travail régional sur l'ambroisie. 2012. *3<sup>e</sup> rapport sur l'ambroisie en région Rhône-Alpes : analyse des données environnementales et médico-économiques*, ARS Rhône-Alpes, RNSA, Assurance maladie.
- Ziska, Lewis, Knowlton, Kim, Rogers, Christine, Dalan, Dan, Tierney, Nicole, Elder, Mary Ann, Filley, Warren, Shropshire, Jeanne, Ford, Linda B., Hedberg, Curtis, Fleetwood, Pamela, Hovanky, Kim T., Kavanaugh, Tony, Fulford, George, Vrtis, Rose F., Patz, Jonathan A., Portnoy, Jay, Coates, Frances, Bielory, Leonard and Frenz, David. 2011. « Recent warming by latitude associated with increased length of ragweed pollen season in central North America », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS)*, vol. 108, n° 10, p. 4248-4251.

### **En savoir plus**

Site web de l'Observatoire régional de la santé Rhône-Alpes : [www.ors-rhone-alpes.org](http://www.ors-rhone-alpes.org).

Site web de l'Agence régionale de santé : [www.ars.rhonealpes.sante.fr/Ambroisie-Attention-Allergie.91569.0.html](http://www.ars.rhonealpes.sante.fr/Ambroisie-Attention-Allergie.91569.0.html).

Docteur en épidémiologie, **Lucie Anzivino** est chargée d'études en santé environnementale à l'Observatoire régional de la santé en Rhône-Alpes. Elle a participé à différentes études épidémiologiques sur l'impact de polluants atmosphériques sur la santé, vient en appui aux pouvoirs publics par son expertise, et partage ses connaissances avec le grand public et des étudiants de l'université Lyon-3 Jean Moulin.

### **Pour citer cet article :**

Lucie Anzivino, « Ambroisie, le combat permanent de la région Rhône-Alpes », *Métropolitiques*, 11 juin 2014. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Ambroisie-le-combat-permanent-de.html>.